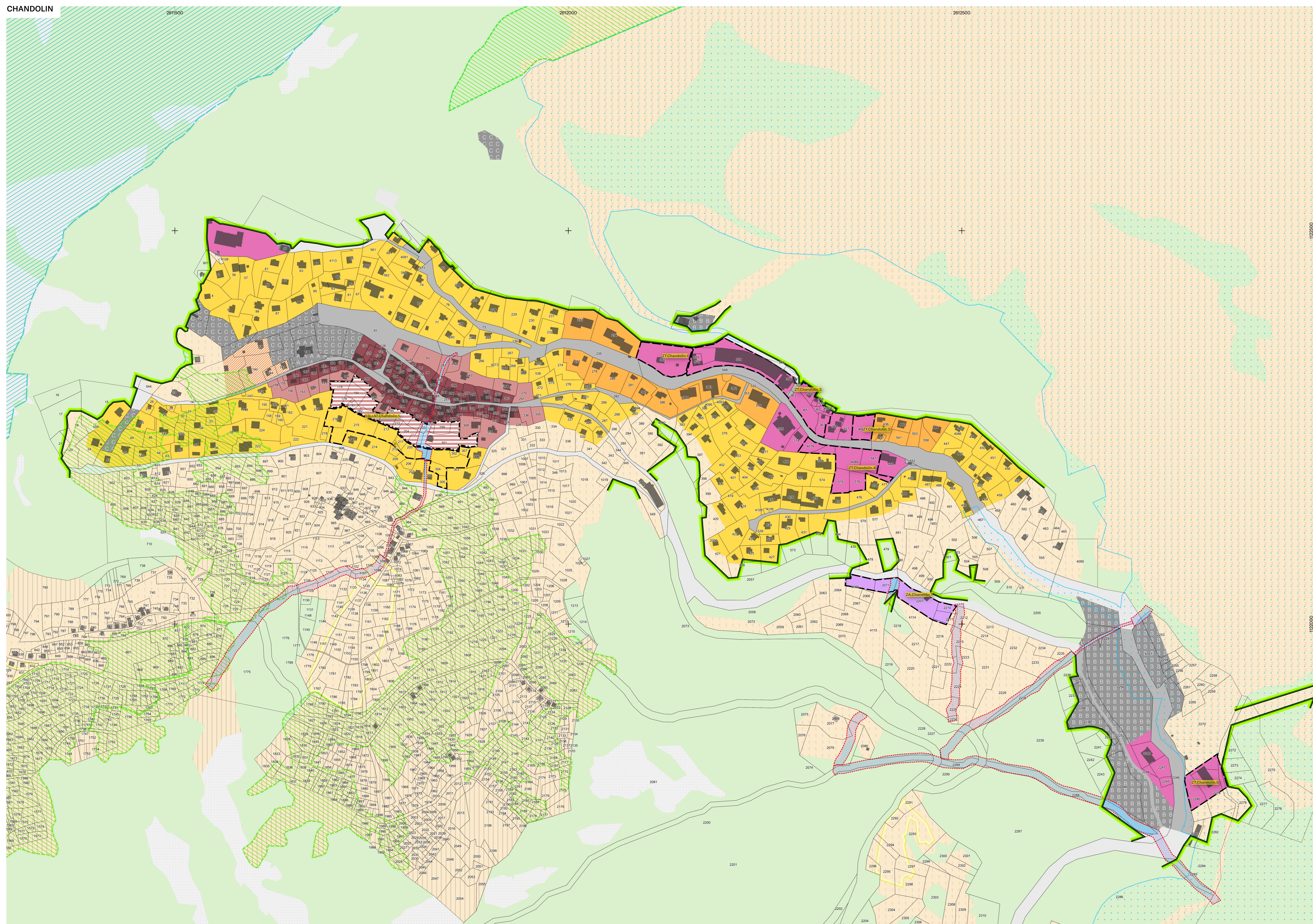




LÉGENDE

NIOUC

260850C

2809000

2809500

- Zones à bâtir**

 -  Zone vieux village
 -  Zone extension village
 -  Zone d'habitat haute densité
 -  Zone d'habitat moyenne densité
 -  Zone d'habitat basse densité
 -  Zone artisanale
 -  Zones de constructions et d'installations publiques
 -  Zone d'activités touristiques 1
 -  Zone d'activités touristiques 2 (RS)
 -  Zone camping résidentiel
 -  Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir
 -  Zone mixte de valorisation de matériaux et artisanale

Zones agricoles

 -  Zone agricole 1
 -  Zone agricole 2
 -  Zone agricole protégée
 -  Zone agricole spéciale

Autres zones

 -  Zone des eaux et des rivières
 -  Zone de transport à l'intérieur des zones à bâtir
 -  Zone d'affaiblissement
 -  Aire forestière (à titre indicatif)
 -  Zone d'activités sportives et récréatives
 -  Zone de camping de passage
 -  Zone de dépôt/valorisation/extraction de matériaux
 -  Zones incultes
 -  Zone de protection de la nature d'importance nationale

Hydrographic

- 
- Espace

Limite forest

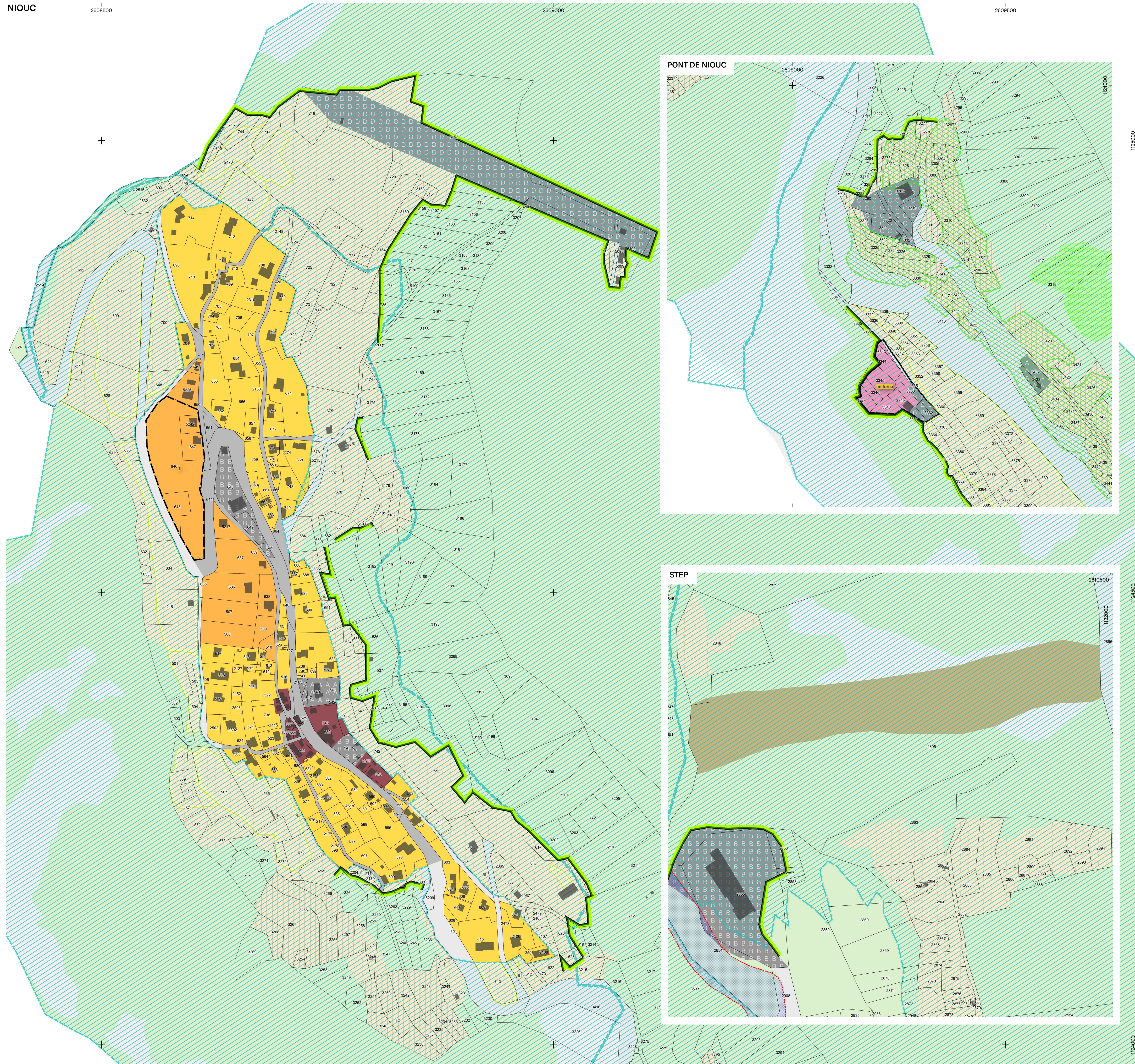
- Constatation définitive de la forêt en zone à bâtir

Zones super

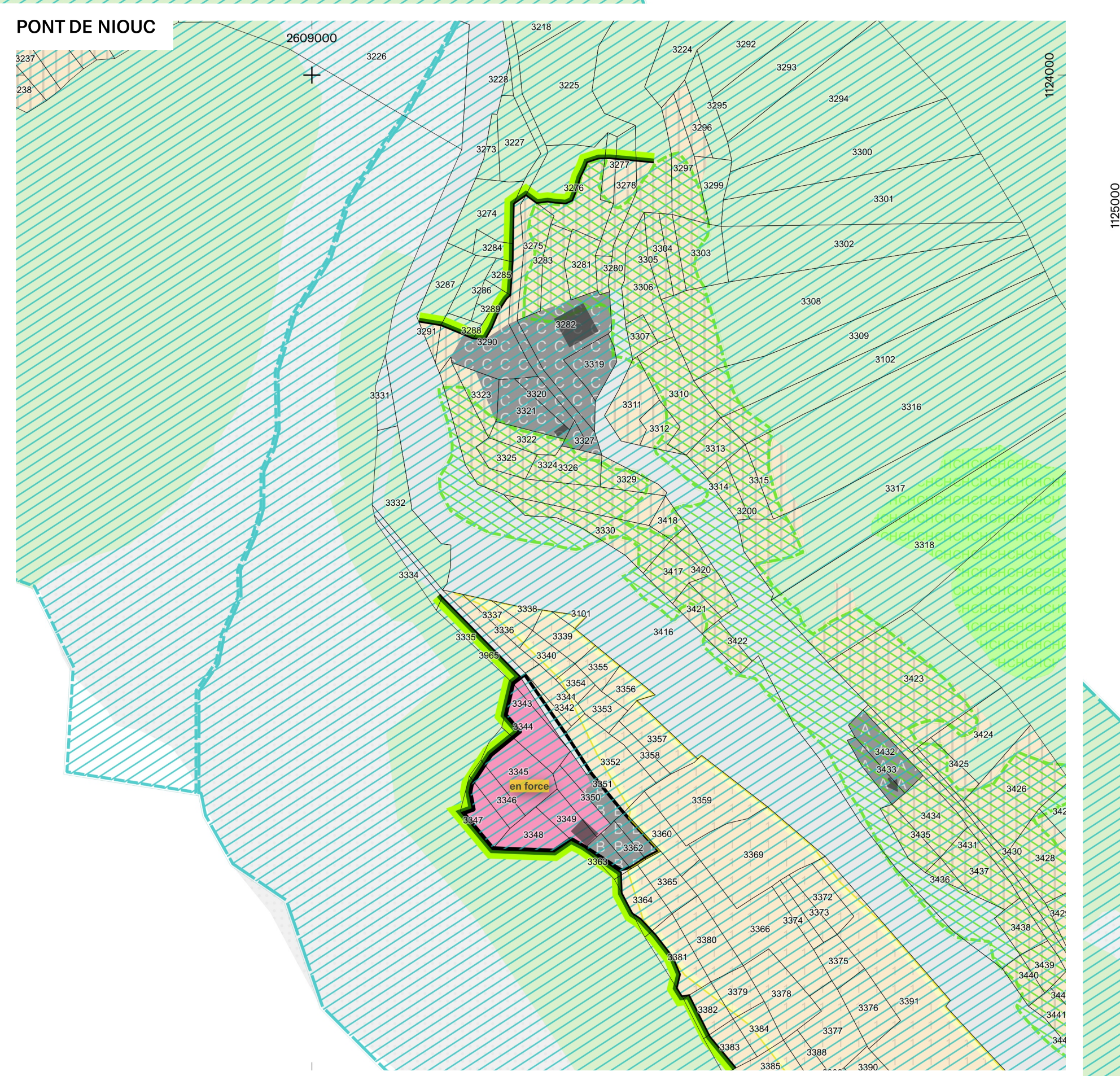
-  Zone de protection de la nature d'importance nationale
-  Zone de protection de la nature d'importance locale
-  Zone de protection du paysage d'importance nationale
-  Zone de protection du paysage d'importance locale
-  Surface agricole destinée à la fauche superposée
-  Zone de domaine skiable régie par une PAD

Autres périmètres

- | | |
|---|--|
|  | Périmètre avec plan spécial en vigueur |
|  | Périmètre à aménager |
|  | Périmètre à aménager (art.33ss LcAT) |



PONT DE NIOUC



CT5D

